

---

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 04/2025**

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :

**« ELARGISSEMENT DE LA SHORT LIST (PALIER 02) : TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA CANALISATION POUR LE RÉSEAU FTTX (CONTRAT D'ADHÉSION) »**

**ELIGIBILITE DES CANDIDATS :**

Le présent appel d'offres s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales de droit algérien, qualifiées et classifiées dans l'un des domaines des **travaux de génie civil, travaux publics, travaux bâtiment et hydrauliques**, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation des projets de maintenance et développement de la canalisation pour le réseau FTTX répartis selon le **palier (2)** comme indiqué dans le cahier des charges.

**Palier 02 : Ce palier concerne les projets dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (artère) :**

Les soumissionnaires concernés sont toutes personnes physiques ou morales de droit algérien qualifiés dans l'un des domaines des travaux publics, travaux d'hydrauliques, travaux de bâtiment, ou travaux de génie civil justifiant leurs qualifications par les documents probants obligatoires suivants :

- Une copie de registre de commerce électronique portant le code d'activités liées aux domaines cités supra.
- Une copie du dernier certificat de qualification **catégorie (01)** et de classification professionnelles dans l'une des catégories professionnelles et dans l'un des domaines cités supra et qui doit être en cours de validité le jour de dépôt des offres.

**N.B :**

Pour les entités relevant du dispositif d'aide de l'état ; soit l'ANGEM, CNAC, ou ANADE, ces dernières doivent justifier leurs qualités par une copie de la décision administrative d'octroi de ces avantages de l'état émanant de l'une des agences nationales, ANGEM –CNAC ou ANADE en plus des documents obligatoires cités supra.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom accompagnées du cachet de l'entreprise à l'adresse suivante :

**ALGERIE TELECOM –/SPA  
DIRECTION OPÉRATIONNELLES DES TELECOMMUNICATIONS DE MEDEA  
ADRESSE : POLE URBAIN MEDEA**

Contre le paiement de **huit mille dinars (8000 DA)**, non remboursable, le paiement se fera auprès de la Banque **BNA** agence **MEDEA**, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement aux comptes bancaires : Compte en dinars N° **0100851030000089/07**.

- **Le dossier administratif** comprend un (01) original en format papier plus le dossier en format électronique
- **L'offre technique** comprend un (01) original en format papier plus l'offre en format électronique
- **L'offre financière** comprend un (01) original en format papier plus l'offre en format électronique

Les trois (03) enveloppe doivent être insérées dans une enveloppe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire et comportant uniquement les mentions suivantes :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES**

**N° 04/AT/DOT26/2025**

**ELARGISSEMENT DE SHORT LIST (PALIER 02) : TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA CANALISATION POUR LE RÉSEAU FTTX (CONTRAT D'ADHÉSION)**

**ADRESSE : POLE URBAIN MEDEA**

**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**ALGERIE TELECOM -EPE/SPA  
DIRECTION OPÉRATIONNELLES DES TELECOMMUNICATIONS DE MEDEA  
ADRESSE : POLE URBAIN MEDEA**

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web : [www.safqatic.dz](http://www.safqatic.dz).

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi et samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent-quatre-vingts (180) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.